

LEGENDE

- Limite de l'opération
- Arbres de hautes tiges essence à définir (Essences à définir avec la commune)
- Arbres existant conservé
- Plantation Arbres dans le Bassin Conforme au cahier des prescriptions
- Voirie et stationnements
- Trottoir
- Cheminement piéton
- Espaces verts
- Plage constructible maximale RDC Hauteur maximale 4.00 m
- Traitement obligatoire en toiture terrasse
- Plage constructible maximale R+1
- Plage constructible maximale R+2
- Alignement des façades sur rue
- Recul de 35m obligatoire pour la construction de commerce
- Recul de 60m obligatoire pour la construction d'habitation
- Accès privatif imposé non clos 3m
- Place de stationnement visiteur 6 unités
- Stationnement personne à mobilité réduite 1 unité
- Continuité de la piste cyclable
- Candélabre (Modèle à définir avec la commune)
- Borne Ht80cm ou autre borne encastré (Modèle à définir avec la commune)
- Containers enterrés



TERRA ROSA
 Pour le Maire
 l'Adjoint délégué,
 26 OCT. 2021
 Soraya LAUGARO
 RECTIFICATIF
 6 AOUT 2021
 PERPIGNAN

DEPARTEMENT des Pyrénées Orientales
 COMMUNE DE PERPIGNAN

Lotissement
 "TERRA ROSA"

PERMIS D'AMENAGER

PA 4-B

PLAN de MASSE

Echelle : 1/250

Coordonnées rattachées au système RGF 93 et projection CC43

Nivellement rattaché au NGF

Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérifié	Indice
04/08/2021	Pièces complémentaires	PP	SA	A
24/03/2021	Première Version	MS	AF	O

MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE	Signature et tampon de l'entreprise
HECTARE URBANISME DURABLE HECTARE SA 1 Boulevard KENNEDY 66 100 PERPIGNAN Tel : 04 68 63 64 65	RTI Roussillon Topo Ingénierie SAS RTI Immeuble le Cristal-2 Bd Henri POINCARE 66000 PERPIGNAN TEL: 04 68 66 57 72 Email: rti66@orange.fr	
Réf. Affaire : 18 223		